

Les groupes Centre et Indépendants, Renaissance et UDI et Territoires permettent l'adoption et l'amélioration de la convention TER

Malgré une fracture profonde de la majorité régionale, la convention d'exploitation des trains régionaux TER 2024-2030 a pu être adoptée grâce à la responsabilité des élus centristes et progressistes.

Le groupe communiste, qui permet d'ordinaire au président Alain Rousset d'avoir une majorité au sein de l'assemblée, a voté contre cette délibération, pourtant **l'une des plus importantes de la mandature car elle détermine les conditions du service de transport régional ferroviaire** pour les sept prochaines années.

Les élus des groupes Centre et Indépendants, Renaissance et UDI et Territoires ont obtenu des avancées majeures.

En déposant huit amendements avec une seule boussole : **un service public plus performant pour l'utilisateur et plus respectueux pour la planète.**

Six amendements ont été adoptés, pour :

- + de trains à l'heure
- + de tri sélectif dans les trains
- + d'information aux voyageurs
- + de vélos dans les trains
- + de tarifs pour les jeunes
- + de démocratie dans le pilotage de la convention

Compte tenu des avancées obtenues, ils ont voté en faveur de la convention ainsi amendée, tout en regrettant que **le débat n'ait pas été distingué des modalités d'ouverture à la concurrence.**